



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité

Guinée

Ministère de l'Administration du Territoire  
et de la Décentralisation

PREFECTURE DE DALABA

COMMUNE URBAINE DE DALABA

QUARTIER : TANGAMA

## CERTIFICAT DE RESIDENCE N°.....

Je soussigné, Alpha Oumar BAH, Président du Conseil du Quartier de Tangama, certifie que :

Mr/Mme Bakant Finaba Keita

Profession Enseignant

Né (e) le 18/03/1984 à Landiana

Fils de Souleymane

et de Finaba Keita

Nationalité Guinéenne résident effectivement

dans le quartier Tangama Secteur 2

depuis l'année 2020, N° carte d'identité 184031027003459

Motif Complément de dossier

Validité : trois (3) mois (du 03/07/2023 au 03/07/2028)

En foi de quoi le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Tangama, le 25/05 2026

Cachet et signature

Le Président du Conseil du Quartier

Alpha Oumar BAH

